

Introduction à l'action publique

Responsable pédagogique
lbonelli@parisnanterre.fr

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 54.0
- > Période de l'année : Enseignement troisième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

Après avoir présenté les apports et les limites de la policy analysis d'inspiration américaine, ce cours entend familiariser les étudiant.e.s avec la sociologie de l'action publique. A partir de cas d'étude, il déclinera différents points d'entrée complémentaires. L'approche institutionnelle mettra en évidence le rôle des procédures et des routines ; celle par les élites décrira ce qui se joue au point de contact entre les élites sectorielles et les cabinets ministériels ou les institutions internationales ; celle par les médiations insistera sur l'action des entrepreneurs de causes et des groupes de pression et enfin celle par le guichet présentera les acquis les plus récents des études sur les street level bureaucrats et le rôle qu'ils jouent dans l'action publique.

Évaluation

SESSION 1 : ECRIT 2H

SESSION 2 : ECRIT 2H

Contact(s)

- > Laurent Bonelli